

Le pastoralisme français

50 ans d'organisation collective

Cette édition représente un numéro hors série de la revue *PASTUM*, périodique de l'Association Française de Pastoralisme.

Elle rassemble les interventions de la rencontre « *Le pastoralisme, une histoire d'avenir* », qui s'est tenue le 2 mars 2023 à Paris à l'occasion des 50 ans de la loi pastorale française. Cette journée était organisée par l'Association Française de Pastoralisme dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Comité d'organisation du colloque: Bruno Caraguel, Raphaëlle Charmetant, Jean Debayle, Jean-Marie Gilardeau, Solenn Graffard, Pascal Grosjean, Claire Guyat, Isabelle Lapèze, Véronique Lombard, Alice Marteau, Dominique Narboux, Anne Sallent, Olivier Turquin.

Comité d'édition : Bruno Caraguel, Laurent Garde, Pascal Grosjean, Alice Marteau.
Coordination de l'ouvrage : Pascal Grosjean.

Photo de couverture © Francis Girard

Transhumer à pied... Passage du col d'Allos, entre Verdon et Ubaye, par le troupeau du Gaec des Pierres qui roulent

Sauf spécifié, les photos d'illustration des articles ont été fournies par les auteurs eux-mêmes ;
les photos sur pages sans texte proviennent des différents services pastoraux français ;
les photos de la rencontre (portraits et salle) sont signées Cardère éditeur.

Référence

Association Française de Pastoralisme, 2023. *Le pastoralisme français. 50 ans d'organisation collective. Pastum* hors-série. Actes coll. *Le pastoralisme, une histoire d'avenir*, 2 mars 2023, Paris. Association Française de Pastoralisme – Cardère éditeur, 202 p.

© Association Française de Pastoralisme & Cardère éditeur, 2023

ISBN : 978-2-37649-038-8

ISSN 1154-4449

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage, est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) 3 rue Hautefeuille, Paris 6^e.

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Le pastoralisme, une histoire d'avenir. Évoluer et s'adapter en permanence (Asso. Française de Pastoralisme) | 9 |
| DISCOURS INTRODUCTIFS | 11 |
| Une activité écologique par nature (Yaël Braun-Pivet) | 13 |
| Le pastoralisme : problèmes, vertus et avenir (Guillaume Kasbarian)..... | 17 |
| La montagne accueillie (Véronique Riotton) | 21 |
| Le pastoralisme : un intérêt général (Marc Fesneau) | 23 |
| Salariat des bergers, prédation, changement climatique... Les nouveaux enjeux du pastoralisme (Bruno Caraguel) | 25 |
| UN DEMI-SIÈCLE D'APPLICATION DE LA LOI PASTORALE. Évolution, réglages, appropriation | 29 |
| La loi pastorale est-elle encore bien adaptée au contexte et aux nouveaux enjeux du pastoralisme? (Solemn Graffard) | 31 |
| Éleveur en Haute Provence (Jean Debayle) | 43 |
| Pastoralisme en zone humide (Jean-Marie Gilardeau) | 49 |
| Du contrat d'alpage au plan régional pour le pastoralisme: le fil de la territorialité (Fabrice Pannekoucke) | 57 |
| Des bureaux du ministère aux alpages savoyards: tracer les voies de l'avenir (Hervé Gaymard)..... | 63 |
| LES COMMUNS DANS LA GESTION PASTORALE..... | 67 |
| L'empreinte du collectif (propriété, gestion, pratiques) dans l'organisation pastorale (Corinne Eychenne & Hélène Devin) | 69 |
| Politique paysagère intercommunale en vallée de la Bruche. L'importance des AFP (Jean-Sébastien Laumond, Jacques Michel) | 79 |
| Chronique d'une reconquête pastorale en Tarentaise (Fernand Léger) | 91 |
| Dynamiques pastorales et foncières en Albanie: actualités et enjeux (Alice Garnier, Oriane Crouteix, François Lerin, Claire Bernard-Mongin) | 99 |
| La filière petits ruminants en Géorgie (Yves Raffin) | 107 |
| ATTENTES SOCIÉTALES DU PASTORALISME..... | 113 |
| Le pastoralisme, une activité intégrée dans la chaîne du vivant (Coralie Amar) | 115 |
| Cinquante ans de bouleversement du monde pastoral (Laurent Garde) | 123 |
| Le sylvopastoralisme, un outil puissant d'entretien, de protection et de valorisation des espaces boisés méditerranéens (Charles Dereix) | 129 |
| Trois propositions des bergères et bergers de France (Félix Portello & Noémi Gatin) | 141 |
| L'École des bergers et bergères de Catalogne (Maria Diaz De Quijano Barbero) | 147 |
| Transhumer à pied (Francis Girard)..... | 151 |
| Plan stratégique pour l'élevage extensif en Catalogne (Perec) (Elisenda Guillaumes i Cullell) | 155 |
| RÉFLEXIONS PROSPECTIVES ET CLÔTURE..... | 161 |
| Table ronde et débats (Corinne Eychenne, Isabelle Lapèze, Michel Pélestor, Jean-Marie Gilardeau, Olivier Turquin, Michel Dantin) | 163 |
| Conclusion (Pascal Grosjean) | 177 |
| Clôture du colloque (Bruno Caraguel)..... | 181 |
| Les participants de la journée | 184 |
| Principaux sigles et acronymes | 186 |
| Articles de presse | 188 |
| Annexe : L'agropastoralisme. Proposition faite par l'AFP dans le cadre de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles | 194 |
| La collection Séminaires de l'AFP et présentation de l'Association | 198 |



LA COLLECTION SÉMINAIRES

2009 - Sciences sociales - Regards sur le pastoralisme contemporain en France

2010 - Pastoralisme et entomofaune

2011 - La rusticité : l'animal, la race, le système d'élevage

2012 - Pastoralisme d'Europe : rendez-vous avec la modernité!

2014 - Espaces pastoraux, espaces de production agricole

2015 - L'eau des troupeaux en alpages et sur parcours

2016 - L'agroécologie. Du nouveau pour le pastoralisme?

2017 - Activités pastorales et dynamiques territoriales

2019 - L'économie agropastorale revisitée

2021 - L'élevage pastoral alpin (assises euro-alpines du pastoralisme)

2022 - Berger, un sacré métier! Travail salarié en milieu pastoral

2023 - Le pastoralisme français - 50 ans d'organisation collective

Salariat des bergers, prédation, changement climatique... Les nouveaux enjeux du pastoralisme

Bruno Caraguel

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Madame la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, Madame la présidente de l'Assemblée nationale, Madame Riotton, députée de Haute-Savoie – et je renouvelle les remerciements qui vous ont été adressés –, Monsieur le président de la Commission des Affaires économiques, Mesdames Messieurs les députés, Mesdames Messieurs les sénateurs, Mesdames Messieurs les représentants des conseils régionaux, Mesdames Messieurs les représentants des conseils départementaux, Madame la représentante de l'Association nationale des élus de la montagne, Madame la présidente de la Fédération nationale des communes pastorales, Monsieur l'attaché aux relations institutionnelles de la délégation en France du gouvernement de Catalogne, Mesdames Messieurs les représentants des administrations de l'État, Mesdames Messieurs, je vous remercie vivement de votre présence aujourd'hui. Je voudrais également remercier les financeurs et partenaires de cette journée, dont vous retrouverez la liste dans vos dossiers.

Je voudrais remercier le conseil d'administration de l'Association Française de Pastoralisme, qui a fixé les orientations de ce travail et en a validé les grandes étapes, et je souhaite vivement en son nom remercier encore, pour la tenue de ce temps fort pour le pastoralisme français dans ses diversités et richesses, le groupe de travail qui œuvre depuis un peu plus de six mois, pour son assiduité, la diversité, la richesse et la profondeur des échanges de préparation qu'il a engagés.

Je voudrais remercier les participants aux ateliers de Sète, organisés en novembre 2022, qui ont posé les bases de ce travail et des différents champs à explorer, les intervenants qui aujourd'hui, vont prendre le risque d'exposer leurs doutes et leurs réussites, les anciens ministres de l'Agriculture qui ont accueilli nos demandes de participation, et je salue particulièrement pour sa présence Monsieur Hervé Gaymard, qui a pu se rendre disponible, l'Assemblée nationale qui nous a réservé le meilleur accueil, et en particulier Madame Yaël Braun-Pivet, présidente, Monsieur Guillaume Kasbarian, président



Bruno Caraguel est président de l'Association Française de Pastoralisme

de la Commission des Affaires économiques, pour son discours qui était relativement éloquent tout à l'heure, et Madame Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie, qui nous a permis d'arriver jusqu'ici aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition écologique, qui se sont également mobilisés pour que ce séminaire ait lieu.

Je voudrais remercier particulièrement Monsieur Pascal Grosjean, qui va animer cette journée, Alice Marteau, l'animatrice de l'Association Française de Pastoralisme, et Solenn Graffard, chargée de mission, pour leur travail absolument acharné, travail de fond, et pour la gestion de tous les points, à la fois de fond et de détail, et remercier également Anne Sallent, notre trésorière et gardienne du temple.

À vous, participants, participantes, pour votre présence et – je n'en doute pas – pour les éclairages que vous allez apporter, avec un salut particulier à nos amis catalans.

L'Association Française de Pastoralisme, association « loi de 1901 », regroupe des enseignants, des chercheurs, des élus, des techniciens d'associations de développement local ou de chambres d'Agriculture, des élus locaux, des éleveurs, des gestionnaires d'espaces pastoraux et d'espaces naturels qui sont marqués par le pastoralisme, des bergers, et tout simplement des sympathisants. Cette assemblée ici, à Paris, est à notre image.

Nos actions visent à travailler les enjeux qui s'imposent aux espaces pastoraux et aux activités pastorales, à rester objectifs à leur égard et à se mettre au travail autour de ces points.

Une grande attention est portée à ce titre, tant aux évidences qu'aux signaux faibles.

Nos méthodes et calendriers cherchent autant que possible l'installation d'un débat constructif et prospectif, sur une assise la plus large possible.

L'Association Française de Pastoralisme vise également à mettre en réseau les acteurs du pastoralisme et de la gestion des milieux naturels pâturés, à favoriser le partage d'expériences et d'innovations. Vous l'avez très bien dit, dans les propos liminaires, ces systèmes pastoraux sont porteurs de richesses partagées. Présents presque partout dans le monde, ils sont variés, portent beaucoup de nuances et valorisent des espaces pastoraux eux-mêmes très variés : en montagne, historiquement très repérés, en zones de marais littoraux de la Manche et de l'Atlantique mais pas seulement, en parcours de plaine ou de montagne, parfois périurbains, et ces espaces pastoraux sont aussi en appui à des logiques d'aménagement du territoire, dont la défense des forêts contre l'incendie, le maintien d'éléments structurels à la biodiversité, et ainsi de suite. Tous contribuent au paysage, à la diversité et à la qualité de conservation des écosystèmes, des ressources naturelles dont l'eau, dont également des espaces de loisirs. Tous renforcent les systèmes d'exploitation agricole, inscrivent des femmes et des hommes dans les territoires ruraux et dans les vitalités de ces territoires, dans leurs attractivités, ouvrent des opportunités d'installation, et offrent des produits de qualité qui sont typés mais hélas ! encore trop souvent banalisés.

Ces lignes de force ne doivent pas nous faire oublier leur vulnérabilité. C'est pour ouvrir des chantiers que nous sommes ici aujourd'hui, et il se trouve qu'au cinquantenaire des décrets d'application de la loi pastorale de 1972 s'ajoutent d'autres dates clés :

- vous avez rappelé la mise en place de la PAC et des MAEC dès 2023 ainsi que les crédits d'amélioration pastorale, mais tout n'est pas fini et certains points restent en suspens ;
- le groupe d'étude de l'Assemblée nationale « Élevage pastoral », clos en juin 2022 si mes informations sont bonnes, suivi du groupe d'étude de l'Assemblée nationale « Pastoralismes » depuis février 2023 ;
- vous l'avez cité également, la reconnaissance de la transhumance au patrimoine culturel immatériel en France, mais avec une portée nationale, et je salue nos amis du Coram pour leur énergie sur ce travail-là et les groupes de travail qu'il rassemble parmi les acteurs du pastoralisme ;
- enfin, en point d'orgue, 2026 sera l'année internationale du pastoralisme et des terres de parcours, à l'initiative de la Mongolie, proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies. C'est un rendez-vous de taille, et c'est dans moins de trois ans.

Les objectifs de cette journée visent à engager un travail d'ouverture sur les nouveaux enjeux du pastoralisme vers où porter nos regards. Parmi ces enjeux, les femmes et les hommes qui en vivent sont au cœur du débat. Ils sont éleveurs, bergers, leurs modes de vie sont engageants, jusqu'au point

que leurs familles et leurs proches sont également impactés et concernés. Par ailleurs, le nombre de bergers salariés a été multiplié par quatre en trente ans dans les Alpes ; d'autres territoires sont aussi concernés par cette évolution. Les conditions d'exercice des activités pastorales ont profondément évolué ces dernières décennies, et cela va très vite, avec le retour des prédateurs, avec les changements climatiques qui semblent marquer davantage et contre toute attente les espaces à haute valeur environnementale, et qui bouleversent l'ensemble des économies de ces lieux et de ces acteurs, pas seulement le pastoralisme, et avec l'émergence d'autres usages et d'autres usagers, tout aussi économiques, positionnés sur d'autres ressources. Nous ne manquerons pas d'aborder les grandes évolutions sociétales qui, par le regard porté sur les activités pastorales, les animaux et les espaces pastoraux, contribuent à faire évoluer ces pratiques. De cela, il s'agira pour nous de solliciter un débat transversal organisé sur le long terme. Gageons que ces espaces resteront riches de ressources partagées.

Pour cette journée hélas ! nous ne pourrons pas tout aborder ; des chantiers resteront à explorer. Nous allons engager une succession de présentations qui nous ont paru prioritaires pour essayer de saisir ces nouveaux regards sur ces enjeux, rythmée l'après-midi par des échanges avec la salle et suivie d'une table ronde en fin de journée. J'insiste sur le respect des temps de parole pour arriver au terme de ce que nous avons à traiter ensemble dans les temps et le programme impartis. J'insiste également

sur le respect de la parole des autres et de la diversité que nous avons ici rassemblée; nous sommes dans un débat prospectif, pas dans des rapports de force. Nos échanges sont enregistrés pour faciliter leur transcription, et des actes seront publiés. Un ouvrage de synthèse sur les modalités de mise en œuvre des décrets d'application de la loi pastorale de-

puis cinquante ans accompagnera ces actes, et cet ensemble nous servira de base pour les échanges futurs.

Dans vos dossiers, vous trouverez un questionnaire de satisfaction à nous laisser en partant ou à nous retourner, comme vous voudrez. Pascal Grosjean assurera la maîtrise du temps et le déroulé de cette journée.

Je vous remercie.